



(à rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER : DP 030 073 25 00031

Reçu le : 17/06/2025

Nature des travaux: panneaux photovoltaïques

Sur un terrain sis et cadastré :

4 Chemin de l'Estel

73 C 2128

DESTINATAIRE :

Monsieur LYCKE Ronny Cornelis Frans

4 chemin de l Estel

30210 CASTILLON DU GARD

Instructeur : Christelle GRIOTTI

OBJET : Déclaration préalable déclaré(e) sans suite.

REF. Votre demande du 26/06/2025

DEMATERIALISATION

Monsieur,

Vous avez déposé en date du **17/06/2025** un dossier de demande de **Déclaration préalable** enregistré sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Vous venez de me faire savoir que vous abandonnez votre projet, j'ai donc l'honneur de vous confirmer que conformément à votre souhait, **votre demande est classée SANS SUITE.**

En conséquence, vous trouverez en retour sous ce pli votre dossier de demande d'autorisation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

CASTILLON-DU-GARD Le 30/06/2025

Le Maire

Muriel DHERBECOURT



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.